

Procès-verbal de la 289^e réunion de la Commission de contrôle de l'énergie atomique, tenue dans la salle d'audiences publiques, bureaux de la CCEA, au 280, rue Slater, Ottawa (Ontario), le mercredi 19 mai et le jeudi 20 mai 1999, à compter de 8 h 30 le 19 mai.

Présents :

M^{me} A. J. Bishop, présidente
M. Y. M. Giroux
M. A. R. Graham

Absents :

M. A. J. Carty
M. C. R. Barnes

P. Marchildon, secrétaire
A. Nowack, conseillère juridique principale
B. Gerestein, rédacteur du procès-verbal

Les agents de la Commission sont A. Alwani, A. Aly, J. Blyth, R. Cawthorn, R. Chamberlain, R. Chatterjee, M. Duncan, P. Eyre, D. Howard, K. Kirkhope, R. Leblanc, R. McCabe, A. Mclay, B. Pearson, K. Pereira, J. Power, M. Santini, D. Sykes, M. Taylor, P. Thompson, T. Viglasky, J. Waddington et P. Wigfull.

Présidente et secrétaire

1. La présidente agit à titre de présidente de la séance et le secrétaire de la Commission fait fonction de secrétaire; le chef du Groupe des services à la Commission fait fonction de rédacteur du procès-verbal.

Présentation des commissaires

2. La présidente présente les commissaires et souhaite la bienvenue au public.

Constitution

3. Étant donné qu'un avis en convocation en bonne et due forme a été envoyé (BMD 99-60) et qu'il y a quorum, la séance est reconnue comme légalement constituée pour le traitement de toutes les affaires qui pourraient être soulevées.

4. Depuis la réunion du 22 avril 1999, tous les documents BMD 99-60 à BMD 99-77 ont été distribués aux commissaires. Ils sont décrits plus en détail à l'annexe A du présent procès-verbal.

Adoption de l'ordre du jour

5. L'ordre du jour révisé, BMD 99-61.1, est adopté tel que présenté.

DÉCISION

Liste préliminaire des points à l'ordre du jour de la réunion du 17 juin 1999 de la Commission

6. Les commissaires reçoivent, à titre d'information, la dernière liste préliminaire des points à l'ordre du jour de la prochaine réunion de la Commission, qui doit se tenir le 17 juin 1999; réf. : BMD 99-62.1. La présidente fait observer que deux points ont été ajoutés : les demandes du Centre hospitalier régional de Trois-Rivières et celle d'Action Cancer Ontario.

Procès-verbal de la 288^e réunion de la Commission, tenue le 22 avril 1999

7. À la suite d'une motion dûment proposée et appuyée, la Commission approuve le procès-verbal de la 288^e réunion; réf. : BMD 99-63.

DÉCISION

Correction apportée au procès-verbal de la réunion du 28 janvier 1999

8. À la suite d'une motion dûment proposée et appuyée, la Commission approuve une correction au procès-verbal de la réunion du 28 janvier 1999. La dernière phrase de l'avant-dernier paragraphe du point 16 doit se lire : * En réponse à une question sur le déclassement et le financement, R. Osborne indique qu'un fonds distinct sera établi pour le déclassement.+

DÉCISION

Suivi des réunions précédentes

9. La Commission reçoit, à titre d'information, le rapport des questions découlant des réunions précédentes, dont la liste figure dans le BMD 99-64 et 99-64.1.

Rapport des faits saillants

10. Les commissaires passent en revue le rapport des faits saillants n° 1999-5 avec les agents, qui fournissent des mises à jour; réf. : BMD 99-65 et 99-65.1.

État des questions juridiques

11. Les commissaires passent en revue avec la conseillère juridique principale le rapport sur l'état des questions juridiques; réf. : BMD 99-66.

Prochaines réunions de la Commission

12. Les prochaines réunions de la Commission se tiendront le 17 juin 1999, à Ottawa (Ontario), et le 12 août 1999 à Ottawa; les dates limites de réception des mémoires pour ces réunions sont le 27 mai et le 22 juillet, respectivement.

TRIUMF

13. Les commissaires reçoivent un exposé des agents de la CCEA sur la demande de TRIUMF, de Vancouver (Colombie-Britannique), de faire approuver une modification de son permis de mise en service, soit l'autorisation de passer à la Phase IV de la procédure de mise en service de l'installation de séparateur d'isotopes et d'accélérateur ISAC (Isotope Separator and Accelerator); réf. : BMD 99-67.

Les commissaires abordent avec les agents différents points, y compris les incidents liés au rayonnement dus à des défaillances de cible, les antécédents du titulaire de permis et la participation des agents de la CCEA à la correction des défaillances. Au sujet de ce dernier point, les agents signalent qu'un examen par le titulaire est prévu en septembre 1999 et que la CCEA consacre une attention accrue à cette installation.

(Suite au point 22)

British Columbia Cancer Agency - Accélérateur de protons à vocation médicale

14. Les commissaires entendent un exposé des agents de la CCEA sur la demande de renouvellement du permis d'exploitation présentée par la British Columbia Cancer Agency, à Vancouver (Colombie-Britannique), pour un accélérateur de protons à vocation médicale; l'accélérateur est situé à l'installation de TRIUMF; réf. : BMD 99-68.

(Suite au point 23)

British Columbia Cancer Agency - Vancouver Island Cancer Centre

15. Les commissaires entendent un exposé des agents de la Commission sur la demande de la British Columbia Cancer Agency, à Vancouver (Colombie-Britannique), qui souhaite être autorisée à construire un accélérateur de particules au Vancouver Island Cancer Centre de Victoria (Colombie-Britannique); réf. : BMD 99-69.

(Suite au point 24)

Énergie atomique du Canada Limitée - Réacteurs MAPLE 1 et 2

16. Les commissaires entendent aux fins d'étude un exposé de J.-P. Labrie, V. Langman et D. Taylor, d'Énergie atomique du Canada Limitée (EACL), à Chalk River (Ontario), sur la demande de permis d'exploitation présentée par EACL pour les réacteurs MAPLE 1 et 2 aux Laboratoires de Chalk River; réf. : BMD 98-70.1. J.-P. Labrie fait un exposé général du projet et V. Langman en présente les aspects techniques, en utilisant le BMD et les acétates joints. V. Langman décrit les réacteurs MAPLE, souligne les améliorations apportées aux réacteurs et passe en revue l'état de la construction, la sûreté, le programme d'assurance de la qualité, la mise en service et l'exploitation, le traitement des déchets et le déclassement. D. Taylor aborde l'état de préparation des réacteurs MAPLE, y compris la formation des employés, la dotation, la certification, la planification de l'entretien, la documentation et la gestion des activités. D. Taylor demande un permis d'exploitation pour chacun des réacteurs MAPLE 1 et 2.

Les agents de la CCEA font un exposé sur la demande en utilisant le BMD 99-70 et les acétates joints. Ils abordent des questions techniques et liées au permis ainsi que les conditions préalables à l'obtention d'un permis. Les agents de la CCEA concluent que le respect du permis de construction par EACL a été acceptable, sauf pour une infraction au chapitre de l'assurance de la qualité. Les agents exposent les conditions proposées pour la délivrance de permis et recommandent l'étude préliminaire d'un permis d'exploitation du réacteur MAPLE 1 mais le report à une date ultérieure de l'étude de la demande concernant le réacteur MAPLE 2.

Les commissaires abordent avec les agents et les délégués d'EACL un certain nombre de questions, notamment les données de validation et les codes informatiques, les conditions préalables à l'obtention de permis, l'assurance de la qualité et les échéanciers des projets.

La présidente demande si O. Hendrickson, de l'association Concerned Citizens of Renfrew County, est présent pour donner un exposé sur la demande. En l'absence de réponse, la Commission reçoit aux fins d'étude le mémoire d'O. Hendrickson; réf. : BMD 99-70.2.

(Suite au point 25)

(La séance est levée à 10 h 05 pour une pause de 15 minutes.)

Énergie atomique du Canada Limitée - Nouvelle installation de traitement

17. Les commissaires entendent pour étude préliminaire un exposé de J.-P. Labrie, V. Langman et R. Singh, d'Énergie atomique du Canada

Limitée (EACL), à Chalk River (Ontario), concernant la demande par EACL d'un permis d'exploitation de la nouvelle installation de traitement de Chalk River, qui est intégrée au Projet MDS Nordion de réacteurs d'isotopes à vocation médicale (MMIR); réf. BMD 99-71.1 et acétates joints. J.-P. Labrie décrit l'installation et aborde la manutention des matériaux radioactifs. V. Langman donne ensuite un exposé sur les éléments techniques du projet, y compris certaines améliorations de conception et questions de sûreté. R. Singh passe en revue la gestion des déchets, la construction des silos et la sûreté.

Les agents de la CCEA donnent un exposé sur la demande en utilisant le BMD 99-71 et les acétates joints. Les agents abordent l'ensemble du projet et les conditions préalables à sa réalisation, ainsi que les conditions proposées pour la délivrance du permis.

La présidente fait observer que, dans le BMD 99-70.2, O. Hendrickson demande si les déchets placés dans le réservoir de stockage de solutions fissiles (FISST) vont être traités à la nouvelle installation de traitement. Les agents répondent que non.

(Suite au point 26)

Cameco Corporation - Projet de McArthur River

18. Les commissaires entendent pour étude préliminaire un exposé de S. Frost, accompagné de B. Steen, de Cameco Corporation, à Saskatoon (Saskatchewan), sur une demande de permis d'exploitation minière pour le projet de McArthur River dans le Nord de la Saskatchewan; réf. : BMD 99-72.1 et les acétates joints. B. Steen donne un aperçu du projet et aborde les questions de la propriété, des réserves et des ressources, des méthodes d'exploitation minière, de la construction et de l'échéancier du projet. S. Frost analyse la sécurité des travailleurs, la protection radiologique, l'embauche de gens du Nord et les plans pour l'avenir. Il conclut en demandant l'étude préliminaire d'un permis d'exploitation pour le projet de McArthur River.

Les agents de la CCEA font un exposé sur la demande en utilisant le BMD 99-72 et son annexe. Les agents présentent une description du projet, des renseignements sur l'état actuel de l'installation et le transport du minerai et leur évaluation des mesures envisagées ou déjà instaurées pour la protection des travailleurs, du public et de l'environnement.

En réponse à une question d'un des commissaires au sujet des transports et du pire des scénarios en cas d'accident, les agents signalent que cette analyse est encore en élaboration. S. Frost fait observer qu'il ne prévoit pas de déversement important en cas d'accident, vu la nature des

emballages utilisés pour le transport. Les commissaires abordent également avec les agents de la CCEA et S. Frost un certain nombre de questions, y compris le risque de contamination du lac Lucy voisin, la manutention et la durée d'exploitation prévue de l'installation, qui est évaluée à vingt ans.

La Commission reçoit aux fins d'étude les mémoires suivants au sujet de la demande :

BMD 99-72.2, de M. Shiell,
BMD 99-72.3, de *Canadian Uranium Alliance* (P. Penna),
BMD 99-72.4 et 99-72.4A, de M. Penna.

Les commissaires abordent avec les agents de la CCEA une question qui préoccupe M. Penna, soit la délivrance de permis avant qu'une évaluation complète soit terminée. Les agents confirment que les questions de déclassement et de gestion des résidus ne sont pas encore entièrement résolues même si on envisage la délivrance d'un permis d'exploitation.

(Suite au point 27)

Ontario Power Generation

19. Les commissaires entendent pour étude préliminaire un exposé de B. MacTavish et de R. Nixon, accompagnés de G. Evans, d'Ontario Power Generation, à Toronto (Ontario), sur la demande de renouvellement du permis d'exploitation de l'installation centrale de gestion des déchets du Complexe nucléaire de Bruce, situé dans le comté de Bruce (Ontario); réf. : BMD 99-73.1. L'exposé de R. Nixon porte sur l'exploitation de l'installation, son rendement, les améliorations des systèmes gestionnaires et les plans futurs d'expansion. R. Nixon résume son intervention en signalant la qualité du rendement et du dossier de sécurité de l'installation et son caractère essentiel au fonctionnement des centrales nucléaires Bruce. Il conclut en demandant un renouvellement de permis pour une période de deux ans.

Les agents de la CCEA donnent un exposé sur la demande en utilisant les BMD 99-73 et 99-73A. Les agents passent en revue le rendement de l'installation, le contrôle de contamination, la gestion des travaux, la surveillance, les résultats des inspections de conformité, ainsi qu'un certain nombre de questions, y compris la délivrance de permis, les consultations avec d'autres organismes, l'intérêt public, le recouvrement de coûts et le respect de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* (LCEE).

Les commissaires abordent avec la délégation d'Ontario Power Generation un certain nombre de questions, y compris les incidents devant être signalés et la politique de formation interne.

Les commissaires reçoivent aux fins d'étude un mémoire sur la demande déposé par K. Brothers; réf. : BMD 99-73.2.

En réponse à une question posée par un des commissaires au sujet du mémoire de K. Brothers, les agents de la CCEA font observer que les niveaux de radioactivité notés n'ont pas été vérifiés mais que, si l'on présume que ces niveaux sont exacts, ceux-ci sont très, très bas. En présumant de l'exactitude de la valeur de 112 Bq/kg, la dose de tritium à ancrage organique correspondant à un kg de poisson est de 0,005 microsieverts (FSv). La dose associée à l'ingestion d'une pomme de 0,25 kg contenant 978 Bq/kg de tritium à ancrage organique est 0,01FSv. R. Nixon signale que le service public a prélevé des échantillons dont les résultats ont démontré une contamination maximum de 84 Bq/l pour le poisson et de 101 Bq/l pour les pommes. Il ajoute que l'ensemble du site de Bruce n'émet que 2,7 FSv par année, en comparaison d'un rayonnement de fond annuel d'environ 3000FSv.

(Suite au point 28)

Mise à jour sur les détecteurs de fumée du site d'enfouissement de Winnipeg

20. Les commissaires reçoivent pour information une mise à jour des agents de la CCEA concernant des détecteurs de fumée radioactifs trouvés dans un site d'enfouissement de Winnipeg; réf. : BMD 99-74. Les agents signalent que ces détecteurs de fumée ont maintenant été évacués de façon sécuritaire; ils ajoutent que l'enquête se poursuit sur la provenance des détecteurs de fumée. En réponse à une question de la présidente, les agents demanderont si ce site accepte des déchets venus de l'extérieur du Manitoba.

SUIVI:
M. Duncan

Ontario Power Generation - Programme intégré d'améliorations

21. Les commissaires entendent pour information une mise à jour des agents de la CCEA sur leur présentation de novembre 1998 concernant le statut du Programme intégré d'améliorations d'Ontario Hydro (maintenant Ontario Power Generation); réf. : BMD 99-75 et les acétates joints. Une nouvelle mise à jour sera présentée à la réunion de novembre 1999.

(La réunion se poursuit à huis clos à 12 h 20.)

TRIUMF (suite du point 13)

22. Ayant reçu et entendu l'exposé des agents de la CCEA, la Commission approuve la délivrance à TRIUMF, de Vancouver (Colombie-Britannique) d'une modification au permis actuel d'exploitation d'un accélérateur, afin de passer à la prochaine étape de la mise en service, pour l'ISAC (Isotope Separator and Accelerator).

DÉCISION

British Columbia Cancer Agency - Accélérateur de protons à vocation médicale (suite du point 14)

23. Ayant reçu et entendu l'exposé des agents de la CCEA, la Commission approuve la délivrance d'un permis d'exploitation d'accélérateur à la British Columbia Cancer Agency, à Vancouver (Colombie-Britannique), pour un accélérateur de protons à vocation médicale situé à TRIUMF, à Vancouver, pour une période indéterminée.

DÉCISION

British Columbia Cancer Agency - Vancouver Island Cancer Centre (suite du point 15)

24. Ayant reçu et entendu l'exposé des agents de la CCEA, la Commission approuve la délivrance d'un permis de construction d'un accélérateur nucléaire à la British Columbia Cancer Agency, de Vancouver (Colombie-Britannique), pour le Vancouver Island Cancer Centre, de Victoria (Colombie-Britannique), pour une période de quatre ans se terminant le 31 mai 2003.

DÉCISION

Énergie atomique du Canada Limitée - Réacteurs MAPLE 1 et 2 (suite du point 16)

25. Ayant reçu et entendu les exposés et les mémoires du demandeur, des agents de la CCEA et d'un intervenant, la Commission fait l'étude préliminaire de la demande d'Énergie atomique du Canada Limitée, à Mississauga (Ontario) pour un permis d'exploitation d'un réacteur nucléaire non producteur de puissance pour le réacteur nucléaire MAPLE 1, des Laboratoires de Chalk River, à Chalk River (Ontario).

ÉTUDE
PRÉLIMINAIRE

Énergie atomique du Canada Limitée - Nouvelle installation de traitement (suite du point 17)

26. Ayant reçu et entendu les exposés et les mémoires du demandeur et des agents de la CCEA, la Commission fait l'étude préliminaire de la demande présentée par Énergie atomique du Canada Limitée, à Mississauga (Ontario), pour un permis d'exploitation d'une installation de traitement de substances nucléaires aux Laboratoires de Chalk River, à Chalk River (Ontario).

ÉTUDE
PRÉLIMINAIRE

Cameco Corporation - Projet de McArthur River (suite du point 18)

27. Ayant reçu et entendu les exposés et les mémoires du demandeur, des agents de la CCEA et des intervenants, la Commission :

- a) accepte l'évaluation faite par les agents, à savoir que le promoteur aura des programmes en place pour protéger adéquatement les travailleurs, le public et l'environnement;
- b) accepte la conclusion des agents à savoir que le projet tombe sous le coup de l'article 2 de l'Annexe I, Partie I du *Règlement sur la liste d'exclusion de l'ACEE* et donc qu'aucune évaluation environnementale du projet n'est requise aux termes de l'alinéa 7(1)a) de l'ACEE;
- c) fait l'étude préliminaire de la demande de Cameco Corporation, à Saskatoon (Saskatchewan), pour un permis d'exploitation d'installation minière pour le projet McArthur River, dans le Nord de la Saskatchewan.

ÉTUDE
PRÉLIMINAIRE

Ontario Power Generation (suite du point 19)

28. Ayant reçu et entendu les mémoires et les exposés du demandeur, des agents de la CCEA et des intervenants, la Commission fait l'étude préliminaire d'une demande de permis d'exploitation d'une installation de gestion des déchets pour l'installation centrale d'entretien du Bruce Nuclear Power Development, situé dans le comté de Bruce (Ontario).

ÉTUDE
PRÉLIMINAIRE

Ajournement

29. La rencontre est ajournée à 12 h 35 jusqu'à 8 h 30, le jeudi 20 mai 1999.

Ouverture et présentation - le 20 mai 1999

30. Étant donné qu'il y a quorum, la présidente poursuit la réunion ajournée la veille.

La présidente souhaite la bienvenue aux membres des comités consultatifs et à l'Agent de liaison médical de la CCEA au nom du Groupe des conseillers médicaux et elle exprime l'appréciation de la Commission pour les travaux entrepris par les comités au cours de l'année écoulée. La présidente indique qu'elle va rencontrer les présidents des comités et l'agent de liaison médical après la réunion de la Commission afin d'aborder de façon plus détaillée les modifications proposées au fonctionnement des comités, sur la base du rapport soumis par Y. Giroux.

Rencontre du Comité consultatif de la radioprotection (CCRP)

31. A. Marko donne un exposé sur les travaux du comité au cours de l'année écoulée, en utilisant les notes documentaires du BMD 99-77-B.

R. J. Woods offre un aperçu du * Radiation Officer's Handbook +, en utilisant les acétates joints. Il signale la nécessité d'autres révisions.

N. Gentner aborde le projet de recherche du CCRP intitulé * Molecular Markers of Radiation Sensitivity in Childhood Leukemia +, en utilisant les acétates joints. Il mentionne la possibilité d'une extension du projet ainsi que le besoin d'un financement additionnel de 60 000 \$.

B. L. Tracy présente un commentaire sur le rapport de la CCEA intitulé * Assessment of Releases of Radionuclides from Nuclear Facilities (Impacts on Non-Human Species) +. Les agents de la CCEA donnent ensuite un exposé sur le sujet incluant le thème plus général de la protection de l'environnement. Les agents indiquent que l'on travaille présentement à l'élaboration d'une politique de la CCEA sur l'environnement et que la consultation des homologues provinciaux débutera sous peu.

J. B. Sutherland présente un exposé intitulé * Beyond ACRP +, où il aborde certaines questions de juridiction liées à la protection radiologique.

M. Sutherland suggère la mise sur pied d'un groupe de travail qui créerait un modèle pour traiter ces questions. La présidente indique que la CCEA avertira le comité sous peu de son éventuelle participation à cette initiative.

M. Marko présente la conclusion et annonce qu'il prendra prochainement sa retraite du comité. Il est heureux d'avoir pu participer au comité et collaborer à beaucoup de projets importants.

Rencontre du Comité consultatif de la sûreté nucléaire (CCSN)

32. M. Biron passe en revue les événements marquants de l'année écoulée en utilisant le sommaire du BMD 99-77-C. Il note que le Secrétaire scientifique du comité, R. Atchison, prendra prochainement sa retraite et le remercie, au nom du comité, pour son dévouement au fil des ans.

Rencontre du Groupe des conseillers médicaux (GCM)

33. Le D^r S. Vlahovich fait un exposé sur les activités du GCM au cours de l'année écoulée, en utilisant le BMD 99-77-D.

Le D^r J.-F. Lafortune donne un rapport d'étape sur le document intitulé * Guidelines on Hospital Emergency Plans for the Management of Minor Radiation Accidents +, en utilisant les acétates joints.

Le D^r Vlahovich donne un rapport d'étape sur le * Guide to Ionizing Radiation Exposures for the Occupational Physician +.

Rencontre collective avec le CCRP, le CCSN et le GCM

34. Le D^r Vlahovich offre un aperçu des activités conjointes, en utilisant le BMD 99-77-E.

Madame P. McGrath brosse un portrait d'un projet de recherche du CCRP et du GCM intitulé * Patients and Family Member Perspectives on Radioactive Iodine Treatment +, en utilisant les acétates joints.

Le D^r Sutherland offre un rapport d'étape sur les * Principles of the Management of Radionuclide Therapies +, en utilisant les acétates joints. Il indique que les recommandations du rapport seront bientôt distribuées pour évaluation par les pairs. Les commissaires discutent du rapport avec le D^r Sutherland en faisant observer que les titulaires de permis doivent mettre sur pied des programmes appropriés afin de veiller à ce que les patients ayant subi des traitements aux radionucléides reçoivent leur congé d'une manière qui assure la protection de leurs proches.

(La séance est suspendue à 11 h pour 15 minutes.)

P. O'Brien fait un exposé sur le rapport préliminaire CC-10 intitulé * Stratégie d'élaboration et de mise en oeuvre des normes canadiennes d'assurance de la qualité en radiothérapie +, en utilisant les acétates joints. P. O'Brien suggère de placer l'élaboration de ces normes sous l'égide de la CCEA et prévoit un budget de 100 000 \$ sur deux ans. Au cours de la discussion, la présidente indique que les agents de la CCEA examineront le document et que la CCEA étudiera les demandes de participation au projet et de financement. La présidente ajoute que la CCEA doit s'en tenir à son mandat et ne pas s'engager dans les soins aux patients mais que la Commission pourrait peut-être avoir un apport utile et contribuer à faciliter le projet.

SUIVI:
M. DUNCAN

Conclusion

35. La présidente remercie les comités pour leurs exposés informatifs et indique que la Commission tient leur travail en haute estime et espère collaborer encore plus étroitement avec eux à l'avenir.

Levée

36. La séance est levée par consensus à 11 h 45.

Présidente de séance

Rédacteur du procès-verbal

Secrétaire

ANNEX A / ANNEXE A

BMD DATE File No / No de dossier

99-60 1999-05-03 (1-3-1-5)

Notice of Meeting
Avis de convocation

99-61 1999-05-05 (1-3-1-5)

Agenda of the 289th Meeting of the Atomic Energy Control Board to be held in the Public Hearing Room, 14th floor, 280 Slater Street, Ottawa, Ontario, Wednesday May 19 and Thursday May 20, 1999 beginning at 8:30 a.m May 19.

Ordre du jour de la 289e r1 union de la Commission de contr! le de l'1 nergie atomique qui se tiendra dans la salle des audiences publiques, au 14e 1 tage du 280, rue Slater, " Ottawa (Ontario), le mercredi 19 mai et le jeudi 20 mai 1999, " compter de 8 h 30 le 19 mai.

99-61.1 1999-05-18 (1-3-1-5)

Agenda of the 289th Meeting of the Atomic Energy Control Board to be held in the Public Hearing Room, 14th floor, 280 Slater Street, Ottawa, Ontario, Wednesday May 19 and Thursday May 20, 1999 beginning at 8:30 a.m May 19. - Update

Ordre du jour de la 289e r1 union de la Commission de contr! le de l'1 nergie atomique qui se tiendra dans la salle des audiences publiques, au 14e 1 tage du 280, rue Slater, " Ottawa (Ontario), le mercredi 19 mai et le jeudi 20 mai 1999, " compter de 8 h 30 le 19 mai. - Mise " jour

99-62 1999-05-03 (1-3-1-5)

Preliminary List of Agenda items for the Board meeting of June 17, 1999

Liste provisoire des points " l'ordre du jour de la r1 union de la Commission du 17 juin 1999

99-62.1 1999-05-18 (1-3-1-5)

Preliminary List of Agenda items for the Board meeting of June 17, 1999 - Update

Liste provisoire des points " l'ordre du jour de la r1 union de la Commission du 17 juin 1999 -
Mise
" jour

99-63 1999-05-03 (1-3-1-5)

Minutes of the April 22, 1999 Board meeting

ProcMs-verbal de la r1 union de la Commission du 22 avril 1999

99-64 1999-04-30 (1-3-1-5)

Business Arising from Atomic Energy Control Board Meetings
Suivis des r1 unions de la Commission de contr! le de l'1 nergie atomique

99-64.1 1999-05-10 (1-3-1-5)

Business Arising from Atomic Energy Control Board Meetings - Update
Suivis des r1 unions de la Commission de contr! le de l'1 nergie atomique - Mise " jour

99-65 1999-04-30 (1-1-5-0)

Significant Development Report No. 1999-5
Rapport des faits saillants n! 1999-5

99-65.1 1999-05-18 (1-1-5-0)

Significant Development Report No. 1999-5 - Update
Rapport des faits saillants n! 1999-5 - Mise " jour

99-66 1999-05-04 (2400-6-2)

Status of Legal Issues
État des questions juridiques

99-67 1999-05-04 (29-1-1-5-0/29-1-1-0-0)

TRIUMF - Approval of Phase IV of the Commissioning the Isotope Separator and ACcelerator (ISAC) Facility
TRIUMF - Approbation de la phase IV de la mise en service de l'installation Isotope Separator and ACcelerator (ISAC)

99-68 1999-05-04 (29-1-1-0)

British Columbia Cancer Agency - Particle Accelerator Operating Licence Renewal for the Proton Therapy Facility at TRIUMF
L'Agence de cancer de la Colombie-Britannique - Renouvellement du permis d'exploitation d'acc111 rateur m1 dical pour l'installation de th1 rapie de Proton " TRIUMF

99-69 1999-05-04 (29-1-48-3-0)

British Columbia Cancer Agency, Vancouver Island Cancer Centre - Particle Accelerator Nuclear Facility Construction Approval

L'Agence de cancer de la Colombie-Britannique, Vancouver Island Cancer Centre - Approbation pour construire une installation nucléaire d'accélérateur de particules

99-70 1999-05-04 (26-1-62-0-0)

Atomic Energy of Canada Limited - Operating Licence for the MAPLE 1 and 2 Reactors at the Chalk River Laboratories, MMIR Project

Énergie atomique du Canada limitée - Permis d'exploitation pour les réacteurs MAPLE 1 et 2 aux laboratoires de Chalk River, le projet MMIR

99-70.1 1999-04-28 (1-3-1-7)

Atomic Energy of Canada Limited - Operating Licence for the MAPLE 1 and 2 Reactors at the Chalk River Laboratories, MMIR Project - Appearance by Atomic Energy of Canada Limited

Énergie atomique du Canada limitée - Permis d'exploitation pour les réacteurs MAPLE 1 et 2 aux laboratoires de Chalk River, le projet MMIR - Intervention par Énergie atomique du Canada limitée

99-70.2 1999-04-29 (1-3-1-7)

Atomic Energy of Canada Limited - Operating Licence for the MAPLE 1 and 2 Reactors at the Chalk River Laboratories, MMIR Project - Appearance by Concerned Citizens of Renfrew County and Area

Énergie atomique du Canada limitée - Permis d'exploitation pour les réacteurs MAPLE 1 et 2 aux laboratoires de Chalk River, le projet MMIR - Intervention par Concerned Citizens of Renfrew County and Area

99-71 1999-05-04 (24-1-3-0)

Atomic Energy of Canada Limited - Operating Licence for the New Processing Facility at the Chalk River Laboratories, MMIR Project

Énergie atomique du Canada limitée - Permis d'exploitation pour la nouvelle installation de traitement aux laboratoires de Chalk River, le projet MMIR

99-71.1 1999-04-29 (1-3-1-7)

Atomic Energy of Canada Limited - Operating Licence for the New Processing Facility at the Chalk River Laboratories, MMIR Project - Appearance by Atomic Energy of Canada Limited

Énergie atomique du Canada limitée - Permis d'exploitation pour la nouvelle installation de

traitement aux laboratoires de Chalk River, le projet MMIR - Intervention par énergie atomique du Canada limité

99-72 1999-05-04 (22-C5-126-1)

Cameco Corporation - Mining Facility Operating Licence for the McArthur River Project
Cameco Corporation - Permis d'exploitation de l'installation minière du projet McArthur River

99-72.1 1999-04-28 (1-3-1-7)

Cameco Corporation - Mining Facility Operating Licence for the McArthur River Project -
Appearance by Cameco Corporation
Cameco Corporation - Permis d'exploitation de l'installation minière du projet McArthur River -
Intervention par Cameco Corporation

99-72.2 1999-04-28 (1-3-1-7)

Cameco Corporation - Mining Facility Operating Licence for the McArthur River Project -
Submission from Mrs. Maisie Shiell
Cameco Corporation - Permis d'exploitation de l'installation minière du projet McArthur River -
M1 mère de madame Maisie Shiell

99-72.3 1999-04-29 (1-3-1-7)

Cameco Corporation - Mining Facility Operating Licence for the McArthur River Project -
Submission from Canadian Uranium Alliance
Cameco Corporation - Permis d'exploitation de l'installation minière du projet McArthur River -
M1 mère de Canadian Uranium Alliance

99-72.4 1999-04-29 (1-3-1-7)

Cameco Corporation - Mining Facility Operating Licence for the McArthur River Project -
Submission from Mrs. Marion Penna
Cameco Corporation - Permis d'exploitation de l'installation minière du projet McArthur River -
M1 mère de madame Marion Penna

99-72.4A 1999-05-13 (1-3-1-7)

Cameco Corporation - Mining Facility Operating Licence for the McArthur River Project -
Updated submission from Mrs. Marion Penna
Cameco Corporation - Permis d'exploitation de l'installation minière du projet McArthur River -
Mise à jour du M1 mère de madame Marion Penna

99-73 1999-05-04 (37-2-3-0)

Ontario Power Generation - Bruce Nuclear Power Development, Central Maintenance Facility -
Renewal of Waste Management Facility Operating licence

Ontario Power Generation - Renouvellement du permis d'exploitation de gestion de déchets
radioactifs pour l'installation centrale de maintenance du complexe nucléaire de Bruce

99-73.A 1999-05-11 (1-3-1-7)

Ontario Power Generation - Bruce Nuclear Power Development, Central Maintenance Facility -
Renewal of Waste Management Facility Operating licence - Update

Ontario Power Generation - Renouvellement du permis d'exploitation de gestion de déchets
radioactifs pour l'installation centrale de maintenance du complexe nucléaire de Bruce - Mise à
jour

99-73.1 1999-04-28 (1-3-1-7)

Ontario Power Generation - Bruce Nuclear Power Development, Central Maintenance Facility -
Renewal of Waste Management Facility Operating licence - Appearance by Ontario Power
Generation

Ontario Power Generation - Renouvellement du permis d'exploitation de gestion de déchets
radioactifs pour l'installation centrale de maintenance du complexe nucléaire de Bruce -
Intervention par Ontario Power Generation

99-73.2 1999-04-28 (1-3-1-7)

Ontario Power Generation - Bruce Nuclear Power Development, Central Maintenance Facility -
Renewal of Waste Management Facility Operating licence - Submission from Mrs. Karin Brothers

Ontario Power Generation - Renouvellement du permis d'exploitation de gestion de déchets
radioactifs pour l'installation centrale de maintenance du complexe nucléaire de Bruce - Mémoire
de madame Karin Brothers

99-74 1999-05-04 (28-3-0-0)

AECB staff update on the discovery of radioactive smoke detectors at a Winnipeg landfill site

Mise à jour, des agents de la CCEA, sur la découverte de détecteurs radioactifs de fumée dans
une

décharge à Winnipeg

99-75 1999-05-04 (26-7-0-0-0)

AECB staff Report on the Status of Ontario Power Generation's NAOP Based - Integrated
Improvement Program

Rapport des agents de la CCEA sur l'état des programmes d'amélioration des centrales d'Ontario
Power Generation d'après le NAOP

99-76 1999-04-29 (1-3-1-3)

Correction to the Minutes of the January 28, 1999 Board Meeting

Correction au procMs-verbal de la r1 union de la Commission du 28 janvier 1999

99-77 1999-05-04 (13-1-28-0; 13-1-29-0; 20-1-9-0)

Meetings with the Advisory Committees

R1 unions avec les comit1 s consultatifs